

ETHYL GLYCOL
ETHYL GLYCOL
1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise
1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : ETHYL GLYCOL
Type de produit : Solvant.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
 145 rue de Paris
 FR- 93013 Bobigny cedex FRANCE
 T: +33 (0)1 48 43 33 04

Nom et fonction de la personne responsable : Munier - ll.munier@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers
2.1. Classification de la substance ou du mélange
Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: R10
 Repr. Cat. 2; R60-61
 Xn; R20/21/22

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

- **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
 Toxicité pour le système reproductif - Fertilité - Catégorie 1B - Danger (CLP : Repr. 1B)
 Toxicité pour le système reproductif - Foetus - Catégorie 1B - Danger (CLP : Repr. 1B)
- **Dangers physiques** : Liquides inflammables - Catégorie 3 - Attention (CLP : Flam. Liq. 3)

2.2. Éléments d'étiquetage
Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)
• Pictogramme(s) de danger


- **Code de pictogrammes de danger** : SGH08 - SGH02 - SGH07
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
 H302 - Nocif en cas d'ingestion.
 H312 - Nocif par contact cutané.
 H332 - Nocif par inhalation.
 H360F - Peut altérer la fertilité.
 H360U - Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

ETHYL GLYCOL
ETHYL GLYCOL
2 Identification des dangers (suite)
• Conseils de prudence

- **Généraux** : P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- **Prévention** : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 - Se laver ... soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- **Intervention** : P301+P312+P330 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P302+P352+P312+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique.
P304+P340+P312 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P378 - Utiliser pour l'extinction : Tous les agents d'extinction sont utilisables.
- **Stockage** : P235 - Tenir au frais.
P405 - Garder sous clef.
- **Considérations relatives à l'élimination** : P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
- Contient** : 603-011-00-4 METHYLGLYCOL

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
2-éthoxyéthanol	100 %	110-80-5	203-804-1	603-012-00-X	-----	R10 Repr. Cat. 2; R60 Repr. Cat. 2; R61 Xn; R20/21/22

4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

ETHYL GLYCOL

ETHYL GLYCOL

4 Premiers secours (suite)

- Informations générales : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation

- Inhalation : Danger sérieux par inhalation. Une exposition, même brève, peut provoquer toux, essoufflement, collapsus ou décès.
- Contact avec la peau : Absorbé par la peau.
- Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.
- Ingestion : Douleurs abdominales, nausées. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un sérieux danger pour la santé. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

- A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.

5 Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

- Agents d'extinction appropriés : Mousse. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Poudre sèche.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Oxyde de carbone
Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol jusqu'à leur source avant de s'enflammer ou détoner.

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.
- Protection contre l'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais.
- Prévention : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

ETHYL GLYCOL
ETHYL GLYCOL
5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Equipement de protection respiratoire approprié. Evacuer et restreindre l'accès. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs. Assurer une ventilation d'air appropriée. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Manipulation : Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des containers (réservoirs) de stockage/fûts de transport contenant ce produit. Brancher à la terre. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs.
Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Classe 3
L'acier inoxydable est recommandé pour l'entreposage. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Eviter l'aluminium, le magnésium et le zinc.
L'acier inoxydable est recommandé pour l'entreposage. acier doux, polyéthylène, polypropylène.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver en un endroit sec et protégé afin de prévenir une éventuelle dilution.

ETHYL GLYCOL

ETHYL GLYCOL

7 Manipulation et stockage (suite)

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle**Protection individuelle**

- **Protection respiratoire** : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes. filtre A
- **Protection de la peau** : Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- **Protection des mains** : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc. >= 8h , épaisseur 0,5mm
- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle** : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ ou de vapeurs.

8.2. Limites d'exposition professionnelle

- Général** : Absorbé par la peau.
- VME - France [mg/m³]** : 19
- VME - France [ppm]** : 5
- TWA [mg/m³]** : 8 / 2ppm

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- **Aspect**
- Etat physique à 20 °C** : Liquide.
- Couleur** : Incolore.
- **Odeur**
- Odeur** : Caractéristique.
- **Seuil olfactif** : Aucune donnée disponible.
- **pH** : Aucune donnée disponible.
- **Point de fusion / Point de congélation**
- Point de congélation [°C]** : <-90
- **Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition**
- Point d'ébullition [°C]** : 135
- **Point d'éclair**
- Point d'éclair [°C]** : 42
- **Taux d'évaporation** : Aucune donnée disponible.
- **Inflammabilité** : Aucune donnée disponible.

ETHYL GLYCOL

ETHYL GLYCOL

9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

- Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures [%] : 1.7

Limites d'explosivité supérieures [%] : 14

- Pression de vapeur

Pression de vapeur [20 °C] : 0.51kPa

- Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.

- Densité relative

Densité : .93 (20 °C)

- Solubilité

Solubilité dans l'eau : Complète.

- Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20 °C : -0.32 (biblio)

- Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 235-238

- Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

- Viscosité

Viscosité à 20 °C [mPa.s] : 2.1

- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.

- Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

10 Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Réagit vigoureusement avec les oxydants forts et les acides. Bases. Certains métaux

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Peut former un mélange explosif avec l'air. Chaleur. Au contact de l'air, peut générer des peroxydes

10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

ETHYL GLYCOL

ETHYL GLYCOL

10 Stabilité et réactivité (suite)

Matières à éviter : Alkali. Air. Métaux. Oxydant. Aluminium.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : oxyde de carbone
Selon les conditions du procédé, des produits de décomposition dangereux peuvent être générés.

11 Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

- **Inhalation** : Peut endommager le système respiratoire, le système nerveux central et le foie.
Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses. douleur thoracique, toux
 - **Cutanée** : Peut causer une dermatose par contact avec la peau.
Rougeurs, douleur.
 - **Oculaire** : La vapeur peut provoquer, à retardement, une irritation douloureuse des yeux et un larmolement.
 - **Ingestion** : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
Les symptômes d'une ingestion comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement.
 - **Autres** : Une surexposition répétée à des concentration ≥ 400 ppm peuvent provoquer des lésions au niveau de la moelle osseuse, des cellules sanguines, des reins, du foie et des testicules.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : 1746
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 3300
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : 15-16
 7,5ml/l (7h)
Irritation de la peau (lapin) : Légèrement irritant pour la peau.
Irritation des yeux (lapin) : Légèrement irritant.
Sensibilisation : Non. Cochon d'inde, essai de maximalisation.

12 Informations écologiques**12.1. Toxicité**

- EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : >10000 DIN 38412
IC50 72h Algae [mg/l] : >1000 (Desmodesmus subspicatus)
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : >10000 (Lepomis macrochirus)
 CL 50 24h (Carassius auratus) > 5000 mg/l
ECo Pseudomonas putida : 16h EC10 : 1,725 mg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable. 100% après 14 jours (OECD 301 E)

ETHYL GLYCOL

ETHYL GLYCOL

12 Informations écologiques (suite)

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Log Pow : -0.35

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Eviter le rejet dans l'environnement.

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Déchets dangereux par suite de leur toxicité. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Méthode d'élimination : - Se conformer à la réglementation en vigueur. CODE DE L'ENVIRONNEMENT - Ordonnance n°200-914 du 18/09/2000
Textes de l'article L.541-1 à article L.541-50 se trouvant au livre V, titre IV, chapitre I

Précautions spéciales : Ne pas rejeter dans les égouts.

14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale

No ONU : 1171

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable.

Désignation officielle de transport : UN1171 ÉTHER MONO-ÉTHYLIQUE DE L'ÉTHYLÈNEGLYCOL, 3, III, (D/E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

Etiquetage ADR



: 3

Transport terrestre

ADR/RID : Classe : 3
Groupe : III

ETHYL GLYCOL

ETHYL GLYCOL

14 Informations relatives au transport (suite)

I.D. n° : 30
 - ADR Classe : 3
Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur.
 Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
 Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route.
 Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
 PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : Classe 3
 - IMDG-Pollution marine : NO -
 - N° de fiche de sécurité : F-E S-D

Transport aérien

- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 310
 Packaging instructions passenger: 309
 - IATA - Classe ou division : 3

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

- Groupe d'emballage ADR : III
 - Groupe d'emballage IMO : III
 - Groupe d'emballage IATA : III

14.5. Danger pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur.
 Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
 Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
 PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.
 Avertir les autorités responsables de l'environnement.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

15 Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45


Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

ETHYL GLYCOL

ETHYL GLYCOL

15 Informations réglementaires (suite)

Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Classification CE	: 2-éthoxyéthanol No CAS :000110-80-5 No CE :203-804-1 Numéro annexe :603-012-00-X REACH :--- R10 Repr. Cat. 2; R60-61 Xn; R20/21/22
Symbole(s)	
Phrase(s) R	: T : Toxique : R10 : Inflammable. R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R60 : Peut altérer la fertilité. R61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Phrase(s) S	: S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S53 : Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Avertissement	: Attention : produit réservé à un usage professionnel.
Enregistrements	: PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée KE-13667 AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie DSL (Domestic Substances List) au Canada INV au Canada TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon : / JEX / ISHL : (2)-411 ISHL : 2-(8)-42 / 2-(8)-44
Autres	: Maladie professionnelle : n°84 Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

16 Autres informations

Liste des phrases R pertinentes (chap. 2)	: R10 : Inflammable. R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. R60 : Peut altérer la fertilité. R61 : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Autres données	: Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.



ETHYL GLYCOL

ETHYL GLYCOL

Fin du document